



FORMULAIRE  
CANDIDATURE A UNE  
OCCUPATION PRIVATIVE DU  
DOMAINE PUBLIC

F.SG.SAJL.01-02-19

Version 7

Février 2019

DEMANDE DE : **CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE**   
**AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE**

**Le candidat**

Je soussigné :

Nom, Prénom : .....

En qualité de : .....

Représentant de la société (raison sociale) : .....

N° SIREN : ..... RCS de : .....

Adresse du siège social :  
.....

N° de Téléphone : Fixe : ..... / Portable : ..... / Fax : ..... / Courriel :  
.....

Sollicite, auprès du Grand Port Maritime de la Martinique, un titre d'occupation temporaire du domaine public du port de Fort-de-France, pour exercer l'activité de : .....  
Dans le secteur géographique : .....

Type de dépendance domaniale et superficie demandées :

Terrain nu : .....m<sup>2</sup>       Hangar : .....m<sup>2</sup>       Terre-plein : ..... m<sup>2</sup>  
 Bureau ou Local : .....m       PC Frigo : .....Unité(s)       Plan d'eau : .....m<sup>2</sup>

Durée souhaitée : .....

Entreprise ayant une activité portuaire ?  OUI  NON

Entreprise réalisant import-export marchandise ? (Martinique-Guadeloupe- autres)  OUI  NON

Description sommaire de l'activité :  
.....  
.....  
.....

Métier de transporteur ?  OUI  NON  AUTRE : .....

Indiquer le corps de métier associé au SIRET de l'entreprise :  
.....  
.....

Indiquer dans le détail l'usage qui sera fait des surfaces accordées

Indiquer à minima info sur stockage ? type de marchandise ? modalité d'exploitation des surfaces ? clientèle attendue sur le site ? :  
.....  
.....  
.....

Liste des personnes accédant aux surfaces (Nom-prénom-fonction – fréquence de passage)

Nom	Prénom	Fonction	Fréquence de passage

Liste des véhicules accédant aux surfaces (Immatriculation – type de véhicule – fréquence de passage)	
Immatriculation	Type véhicule (remorques, tracteurs routiers, camions porteurs, véhicules légers)

Je certifie :

- Avoir pris connaissance au barème des services commerciaux du Grand port maritime de la Martinique, correspondant à l'activité de la société que je représente et à la surface occupée. Les taux et les modalités de redevances sont disponibles sur le site du Grand port maritime de la Martinique <http://www.martinique.port.fr>, aux rubriques suivantes : Travailler avec le port / Offre portuaire / Tarifs.
- Avoir pris connaissance des règles de la domanialité publique : titre domanial précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Les documents à joindre à la présente candidature :

- Extrait kbis (datant de moins de 3 mois)
- Attestation d'assurance professionnelle
- RIB
- Projet d'investissement sur zone portuaire (des documents complémentaires pourront être réclamés)
- Autorisation réglementaire (licence restauration, autorisation de comptoir de vente...)
- Plan(s)

Fait à ....., le.....

Signature du candidat  
(Cachet obligatoire pour les personnes morales)

**Le Grand port maritime de la Martinique**

**Délivrance d'un titre domanial :**

- Oui                       Non – Motif : .....
- .....
- .....

Durée accordée : .....                      Date d'entrée en vigueur : .....

Type :                       Convention d'Occupation Temporaire                       Autorisation d'Occupation Temporaire

Secteur géographique : .....

Dépendance(s) domaniale(s) et surface(s) accordée(s)	Tarifs applicables
<input type="checkbox"/> Terrain nu : .....m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> Hangar : .....m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> Terre-plein : .....m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> Bureau ou Local : .....m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> PC Frigo : .....Unité(s)	
<input type="checkbox"/> Plan d'eau : .....m <sup>2</sup>	

*En cas d'acceptation, la présente candidature est transmise au Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles pour établissement du titre domanial.*

***En cas de délivrance d'un titre domanial, l'occupation privative est autorisée et peut être facturée dès la réalisation de l'état des lieux d'entrée, soit avant la notification de l'AOT ou la signature de la COT.***

Visa du service gestionnaire

Le Président du Directoire  
du Grand port maritime de la Martinique